



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

BUREAU DU 27 OCTOBRE 2017

Délibération N° 17/111

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
AVENANTS A DES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES
Foncler diffus**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu les conventions et leurs avenants passés avec les collectivités tels que référencés dans la liste ci-annexée pour s'assurer la maîtrise de terrains,

Considérant les modifications reportées dans la même liste,

Sur proposition du Président,

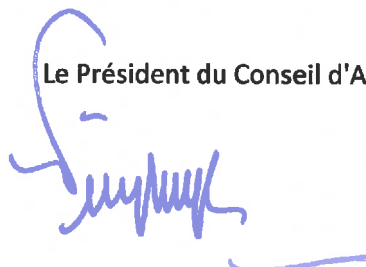
- autorise le Directeur Général à signer les avenants aux conventions foncières listées dans l'annexe jointe à la présente délibération.
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

VU ET APPROUVE
LE 31 OCT. 2017

Le Préfet de Région,


Jean-Luc MARX

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER

ANNEXE A LA DELIBERATION N°B17/.....
 AVENANTS A DES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES – Foncier diffus
 Bureau du 27/10/2017

Opération	Signataire – Date de signature	Modification conventionnelle	Situation actuelle	Modification proposée
STENAY ZAC des Cailloux (F08FD500003) Avenant n°4	Communauté de communes du Pays de Stenay et du Val Dunois <i>Convention du 21/07/2008</i>	Prorogation des délais Modification de l'échéancier	30/06/2015 5 annuités à partir de 2015	30/06/2018 5 annuités maximum
UXEGNEY Site Victor Perrin (F08FD800010) avenant n°5	Commune d'Uxegney <i>Convention du 14/03/2008</i>	Modification des conditions de détermination du prix de cession	Cf. convention du 14/03/2008	Taux d'actualisation de 1% (autres projets que des logements sociaux)